



## À PROPOS D'UNE ANALYSE STYLOMÉTRIQUE DES *CONSTITUTIONS* DE 1723

Roger DACHEZ

LA STYLOMÉTRIE EST UNE DISCIPLINE AUXILIAIRE DE LA LINGUISTIQUE dont l'origine n'est pas récente<sup>1</sup> mais qui, avec le développement croissant des humanités numériques et l'amélioration constante des performances informatiques, a pris une importance de plus en plus considérable dans au moins deux domaines : l'attribution d'un document à un auteur non désigné par le texte, lors d'une procédure judiciaire<sup>2</sup>, ou l'identification de l'auteur incertain d'un document ancien dans le cadre d'une investigation purement historique.

Pour le dire en quelques mots, la stylométrie, en dehors de toute approche graphologique dans l'écriture manuscrite, ou de toute contextualisation biographique ou culturelle pour un document imprimé, exploite uniquement le « style » d'un écrit en le comparant à des fragments rédigés par une ou plusieurs personnes connues : on peut alors déterminer un degré de proximité stylistique et suggérer un auteur. Pour parvenir à ce résultat, la stylométrie repose sur de nombreuses évaluations statistiques portant sur différents marqueurs stylistiques (fréquence d'emploi de mots du lexique, de mots outils, de déterminants, de prépositions, mais aussi de certaines catégories grammaticales, etc.) et la puissance des moyens informatiques les plus récents – sans parler de l'arrivée de l'IA – en améliorent beaucoup la pertinence<sup>3</sup>.

C'est ainsi qu'un article récemment publié dans la revue *Digital Scholarship in the Humanities* a retenu mon attention<sup>4</sup>. Son propos ? Tenter, par une approche stylométrique, de démêler la question complexe de l'identité du ou des auteurs des différentes parties contenues dans l'édition de 1723 des *Constitutions des Francs-Maçons* (*Constitutions of the Free-Masons*), dites couramment « *Constitutions d'Anderson* ».

Sans entrer dans le détail des matériels et des méthodes, des tests de validation et des résultats bruts, traduits en tableaux de chiffres, nuages de points et autres « arbres phylogénétiques » – laissant à nos lecteurs le plaisir d'en goûter l'âpre charme –, j'irai directement aux conclusions des auteurs.

1. L'un des plus anciens articles qu'on puisse trouver sur ce thème est dû au grand historien des sciences que fut Paul Tannery (1843-1904) : « *La stylométrie, ses origines et son présent* », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, vol. 47, 1899, p. 159-169.

2. C'est la stylométrie qui a récemment relancé l'enquête sur la mort du petit Grégory, à la recherche du « corbeau ».

3. Pour une introduction accessible à ce sujet, cf. Florian Cafiero, Jean-Baptiste Camps, *Affaires de style : du cas Molière à l'affaire Grégory, la stylométrie mène l'enquête*, 2022.

4. Robert Peter, Alejandro Napolitano Jawerbaum, « Who wrote the first *Constitutions of Freemasonry* ? », *Digital Scholarship in the Humanities*, 2024, 39, 690 – 708 (<https://doi.org/10.1093/llc/fqae023>)

Mais au préalable, il faut rappeler les faits connus et les opinions énoncées depuis déjà longtemps par l'érudition maçonnique classique.

### *La fabrique des Constitutions*

La rédaction d'un nouveau *Livre des Constitutions* fut amorcée sous la présidence de George Payne, Grand Maître, en 1720. Devant la nécessité pressante de structurer administrativement la jeune Grande Loge de Londres, d'imposer son autorité et de régler les relations entre elles et ses loges « loges subordonnées », un premier ensemble de Règlements généraux fut alors rédigé par Payne qui le présenta à la Grande Loge. Cet essai fut approuvé mais, semble-t-il, ne fut pas imprimé ni diffusé dans l'immédiat. Il servit cependant de modèle pour la version finale, sans doute révisée, qui paraîtra dans les *Constitutions* de 1723. La section « Règlements généraux » de l'ouvrage commence en effet par l'Introduction suivante :

#### **Règlements Généraux**

D'abord colligés par MR GEORGE PAYNE, Anno 1720, quand il était **Grand Maître**, et approuvés par le Grande Loge le jour de la Saint Jean Baptiste, Anno 1721, à *Stationer's Hall*, Londres; quand le noble PRINCE John, Duc de MONTAGU, fut unanimement choisi comme **Grand Maître** pour l'Année suivante; lequel choisit JOHN BEAL, M.D.<sup>5</sup> comme son *Député* GRAND MAÎTRE;

Et Mr. Josiah Villeneau <sup>6</sup> Furent choisis par la Loge comme GRANDS SURVEILLANTS.

Mr. Thomas Morris<sup>7</sup>, deux [ième]

Et maintenant, par ordre de notre *Très Respectable* GRAND MAÎTRE MONTAGU, l'*Auteur* de ce Livre<sup>8</sup> les a comparés avec les anciennes *Archives* et les a ramenés aux *Usages* immémoriaux de la Fraternité, puis les a synthétisés selon une nouvelle Méthode, avec quelques Explications appropriées pour l'Usage des Loges de Londres et Westminster et dans les alentours.

En fait, le processus de rédaction des *Constitutions* dans leur semblable avait débuté quelques jours après l'élection de Montagu. Anderson lui-même, dans l'édition de 1738 des *Constitutions*, a rappelé comment un projet plus vaste fut alors entrepris :

La **Grande Loge** se réunit en *ample* Forme le 29 septembre 1721, aux susdites *Armes-du-Roi*, avec les anciens grands officiers et ceux de 16 Loges.

Sa Grâce et la [Grande] Loge trouvant fautives dans toutes les copies des *vieilles Constitutions Gothiques*<sup>9</sup>, il fut ordonné au Frère James Anderson, A.M. [Maître ès-Arts] de les mettre en ordre sous une nouvelle et meilleure forme.

5. Docteur en médecine.

6. « Upholder » dans le quartier de Southwark, selon Anderson. Le terme est ambigu : il pouvait désigner une sorte de brocanteur ou un petit entrepreneur.

7. Prétendument tailleur de pierre, mais possiblement sculpteur. Les deux Grands Surveillants représentaient la composante artisanale et commerçante de la Grande Loge, au milieu des élites sociales qui en avaient pris le contrôle.

8. Il s'agit ici d'Anderson.

9. Autre nom donné aux *Old Charges*, c'est-à-dire aux Anciens Devoirs.

Payne en avait produit un exemplaire devant la Grande Loge, en juin 1721. On sait aujourd'hui qu'il s'agissait du *Ms Cooke* (c. 1420). Cf. Knoop, Jones and